

Benin du Futur / Novembre 2017 / Dallys Medali

Sur la situation en Libye et la migration clandestine

Nous nous joignons à la majorité des Africains en Afrique et dans la diaspora, et à tous les citoyens du monde pour nous indigner et dénoncer le trafic d'êtres humains, l'esclavage moderne et tous les abus des droits de l'homme qui s'observent actuellement dans le monde arabe, au Maghreb, en Asie, en Amérique Latine et en Afrique.

Pour le cas spécifique des afro-descendants en Libye, il faut déjà souligner que le Bénin est très peu ou presque pas concerné directement parce presque aucun béninois n'a été répertorié dans les rangs des clandestins emprisonnés en Libye ou des rescapés repêchés sur les côtes italiennes, maltaises et grecques en Europe. Cela est dû à la longue période de stabilité politique et sociale du pays (depuis 1990), à l'importance que nos concitoyens accordent à leur dignité personnelle, et à leur sens de la débrouillardise et du stoïcisme face aux difficultés économiques quotidiennes. Toutefois, nous nous sentons moralement concernés et restons en solidarité avec nos frères.

Les raisons qui poussent les gens à s'embarquer dans l'aventure méditerranéenne, (conflits armés, persécutions, famine, difficultés économiques, oisiveté, ignorance ou naïveté) sont bien connues et n'ont pas besoin d'être débattues ici. L'État de non-droit dans l'actuelle Libye est quant à lui, une conséquence directe du renversement illégal et de l'assassinat du président Kadhafi, et de la dissolution de l'ancienne administration. Le chaos actuel donne peut être raison à la main forte que le guide libyen utilisait pour maîtriser et sécuriser son territoire, un territoire dont la complexité et les challenges diffèrent des réalités territoriales dans les pays donneurs de leçons.

Certaines caractéristiques de l'État de non-droit en Libye sont la porosité des frontières terrestres, notamment celles avec le Niger, l'Algérie, et le Soudan. (L'Égypte et le Tchad du fait de leur forte militarisation et d'une histoire de conflits récents, allouent plus de ressources à la surveillance de leurs frontières). La frontière maritime qui donne sur la Méditerranée est elle aussi poreuse. Le no-man's land désertique allant du Nord Niger au Nord Soudan en passant par le Sud de la Libye voit une recrudescence des activités de groupes intégristes, de réseaux de criminalité et de trafic d'êtres humains. Ce sont ces groupes qui recrutent, kidnappent ou piègent les candidats à l'immigration clandestine pendant qu'ils sont encore au Niger pour ceux qui viennent d'Afrique de l'Ouest (Cote d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, Nigeria, Niger, etc.) ou au Soudan pour ceux qui viennent d'Afrique de l'Est (Erythrée, Soudan, Ethiopie, Somalie, etc.), grâce à un réseau de passeurs.

Ce sont ces gens qui gèrent les camps de concentration, les camps de travaux forcés et les trafics esclavagistes. Il faut les distinguer des prisons officielles où croupissent les migrants clandestins (hommes, femmes et enfants) arrêtés par ce qui reste des forces libyennes de sécurité. La libre circulation des personnes et des biens n'étant pas encore une réalité dans l'Union Africaine, un Ivoirien qui se fait appréhender sans un visa ou titre de séjour sur le territoire libyen est en infraction et passible d'emprisonnement et/ou de déportation.

Les clandestins qui croupissent dans des cages et les autres Africains en Afrique et dans la diaspora se demandent pourquoi l'Union Africaine tarde à répondre à la présente situation ou à poser des actes. L'Union Africaine et la CEDEAO sont généralement lentes dans leurs réactions parce que c'est difficile d'harmoniser les calendriers, d'avoir une concertation entre plus de cinquante chefs d'Etats (dont la

plupart sont des vieillards) et de dégager rapidement une position commune afin de communiquer de efficacement et de prendre des décisions.

L'Union Africaine devrait considérer l'établissement de son propre conseil de sécurité de cinq ou trois membres rotatifs (qui changeront chaque année) et lui donner la main libre pour parler et agir de façon proactive ou en cas de situation d'urgence. Mieux encore, l'Union pourrait adopter les nouvelles technologies de communication qui permettent instantanément et à très bas coût, à des personnes de communiquer quelle que soit leur position sur le globe. Il n'est pas nécessaire de convoquer tout le monde à Addis-Abeba avant de se prononcer sur les sujets d'importance pour le continent. L'actuel porte-parole de l'Union Africaine Moussa Faki Mahamat fait ce qu'il peut.

Sur le volet diplomatique, les pays de l'Union Africaine devraient chacun en ce qui le concerne, convoquer l'ambassadeur ou le consul de Libye dans leur pays et exiger que le pays prenne des actions concrètes pour protéger les citoyens africains sur son territoire, lutter contre les réseaux de trafiquants et veiller au respect du droit international et des droits de la personne humaine. Une campagne similaire devra être menée en direction de l'Arabie Saoudite, du Qatar, des Emirats Arabes Unis, de l'Algérie et de la Mauritanie en vue de la résolution des problèmes d'esclavage et d'exploitation observés dans ces pays.

Aux dernières nouvelles, le conseil de sécurité des Nations Unies (États-Unis, Russie, Chine, Angleterre, France) convoqué sur l'initiative de l'Italie (le pays qui reçoit le plus gros flux de clandestins en route pour l'Europe) a pris unanimement une résolution condamnant fermement le trafic des êtres humains et l'esclavage moderne. Les pays se sont aussi engagés à agir pour prévenir et punir ces pratiques hideuses en Libye et partout dans le monde. La France a aussi promis accorder l'asile à la prochaine vague de migrants qui seront évacués de Libye.

Pour la réaction d'urgence vis à vis des camps illégaux qu'opèrent les trafiquants dans le désert et dans certaines villes libyennes, la force de l'Union Africaine devrait dépêcher ses unités spéciales appuyées si nécessaire par la logistique et le renseignement d'autres forces amies (les commandos israéliens acceptent probablement d'aider si sollicités, comme ce fut le cas pour la résolution de l'attaque terroriste sur un hypermarché au Kenya il y a quelques années). Ces unités devront libérer de force ceux qui sont actuellement détenus dans des cages dans camps de concentration sur le territoire libyen.

L'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) est à pied d'œuvre sur le terrain au Tchad et au Niger, près des frontières libyennes pour assister les migrants clandestins. Des contingents de migrants originaires de Cote d'Ivoire et du Burkina Faso ont été rapatriés vers leurs pays d'origine par voie aérienne. D'autres contingents suivront.

Pour la réaction à long terme, il faut que les médias africains et internationaux continuent la couverture de cette région, qu'ils donnent la parole aux rescapés pour recueillir leurs témoignages, y compris dans les langues locales, afin que les coupables soient traduits en justice et que les populations du Mali, Niger, Nigeria, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, etc... soient sensibilisées. Il faut enfin une amélioration de la gouvernance dans nos pays afin que les populations puissent elles-mêmes créer ou trouver les opportunités pour prospérer dans leurs pays.